

Le Commissariat général à la stratégie et à la prospective (CGSP)

vient de publier un document de travail sur

La protection sociale en Amérique latine

La protection sociale a une histoire longue en Amérique latine, qui a débuté dès la première moitié du XX^{ème} siècle ; elle n'a cependant couvert, pendant longtemps, que des catégories professionnelles favorisées, selon une logique corporatiste, renforçant ainsi les inégalités déjà très élevées dans ce continent. Depuis les années 2000, on assiste au contraire à un **important développement de la sécurité sociale** en faveur des plus pauvres.

La mise en place d'assurances non-contributives, la réorganisation de l'offre de soins de premiers secours ou l'essor des « transferts monétaires conditionnels » (TMC), conçus pour réduire la pauvreté tout en soutenant la constitution de capital humain, ont contribué de manière significative à la réalisation des « objectifs du Millénaire pour le développement » (OMD) des Nations unies. Toutefois, ils n'ont pas suffi à unifier un système de santé segmenté entre le public et le privé dans la prise en charge et l'offre des soins, ni à **anticiper** le vieillissement accéléré de la population, qui nécessitera l'adaptation des systèmes de santé et de retraites latino-américain. L'extension de la protection sociale se heurte par ailleurs à l'ampleur du travail informel, encore majoritaire sur le continent.

- Les **dépenses sociales** publiques croissent régulièrement depuis les années 2000, passant de 15,3% du PIB en 2000 à **18,4% du PIB en 2008**. La majorité des pays du continent ont développé les **TMC** qui couvrent dorénavant plus de 25 millions de familles et plus de 113 millions de personnes
- **En raison du travail informel, 57% des travailleurs urbains** du continent seulement **cotisaient** pour leur retraite **en 2011**
- D'ici 2040, le nombre des plus de 60 ans devraient doubler et celui des 80 ans quadrupler. Selon la Banque mondiale, dans le cas du Brésil, les dépenses publiques de pension passeraient sans réforme de 10% du PIB en 2004 à 37% du PIB en 2050

La France peut proposer une offre de coopération répondant aux défis du vieillissement de la population et du travail informel :

1. **Contribuer à la dynamique d'universalisation de la couverture sociale** : promouvoir le système français d'assurance-maladie universelle et aider à simplifier la sécurité sociale pour encourager la sortie de l'informalité
2. **Accompagner la prise en charge des nouveaux besoins sociaux** : préparer la société au vieillissement, accompagner la « transition épidémiologique » et développer l'offre d'accueil des jeunes enfants, qui pourrait représenter un débouché potentiel pour de nombreux travailleurs informels

Retrouvez l'intégralité du document de travail sur
www.strategie.gouv.fr (rubrique publications)

Contacts presse :

Jean-Michel Roullé , Responsable de la communication Tél. 01 42 75 61 37 jean-michel.roulle@strategie.gouv.fr	Magali Madeira , Chargée de mission communication Tél. : 01 42 75 60 39 magali.madeira@strategie.gouv.fr
---	--

Le Commissariat général à la stratégie et à la prospective (CGSP) s'est substitué au Centre d'analyse stratégique. Il est au cœur des démarches de réflexion et de concertation nécessaires à la conduite des politiques publiques et à la modernisation du pays.

Rattaché au Premier ministre, qui arrête son programme de travail annuel, **il apporte son concours à la détermination des grandes orientations pour l'avenir de la Nation et des objectifs à moyen et long terme de son développement économique, social, culturel et environnemental, ainsi qu'à la préparation des réformes.**

A ce titre, il impulse et favorise la définition de stratégies d'action à moyen et long terme et le développement des études prospectives, des pratiques d'évaluation des politiques publiques, des bonnes pratiques de concertation et des comparaisons internationales et territoriales. Il travaille en réseau avec les conseils spécialisés.